



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Trois nouvelles fusions de communes réussies ce dimanche

Elles s'appelleront Aubonne, Goumoëns et Montilliez et elles sont issues de la fusion de 9 communes vaudoises au total. Ainsi en ont décidé ce dimanche les électeurs de Pizy et Aubonne (Aubonne), d'Eclagnens, Goumoens-la-Ville et Goumoens-le-Jux (Goumoëns) et de Dommartin, Naz, Poliez-le-Grand et Sugnens (Montilliez). Après les votes de ce dimanche, le nombre de communes vaudoises est désormais de 359.

Le mouvement amorcé voici plusieurs mois dans le processus des fusions de communes vaudoises s'est poursuivi avec succès ce dimanche. Trois nouvelles communes verront ainsi le jour le 1er juillet 2011 et résultent de la fusion de neuf communes. Pour Aubonne, 95% des votants se sont exprimés en faveur de la fusion ; 92% ont fait de même pour Goumoëns et la future commune de Montilliez a obtenu l'aval de 81% des électeurs.

Entre 2005 et 2009, cinq nouvelles entités se sont constituées par fusion, regroupant 12 communes. En 2009, on a assisté à une accélération du mouvement, avec 4 nouvelles communes regroupant cette fois 20 communes. Pour 2010, outre la votation de ce jour, 6 nouveaux projets de fusion devraient être encore soumis aux corps électoraux le 13 juin prochain, concernant un total de 22 communes.

Rappelons que le Conseil d'Etat a proposé au Grand Conseil en janvier dernier une série de sept modifications de la législation sur les fusions de communes et de la Constitution cantonale dans le but de faciliter le travail des municipalités chargées de préparer les projets de fusions. Il prévoit notamment une prolongation de la législature de 6 mois pour les fusions qui pourraient entrer en vigueur le 1er janvier 2012 (4 projets sont concernés) et une amélioration de la représentativité des communes fusionnantes au sein de l'autorité exécutive de la commune résultant de la fusion.

Il y a donc lieu de penser que les processus de fusion devraient s'intensifier encore au début et au cours de la prochaine législature 2011-2016.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2010

DINT, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 079 206 79 69